



14ème législature

Question N° : 14725	De M. Philippe Armand Martin (Rassemblement - Union pour un Mouvement Populaire - Marne)	Question écrite
Ministère interrogé > Transports, mer et pêche		Ministère attributaire > Transports, mer et pêche
Rubrique > transports ferroviaires	Tête d'analyse > TGV Est	Analyse > horaires. modification. Champagne.
Question publiée au JO le : 25/12/2012 Réponse publiée au JO le : 19/03/2013 page : 3103		

Texte de la question

M. Philippe Armand Martin attire l'attention de M. le ministre délégué auprès de la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, chargé des transports, de la mer et de la pêche, sur les conséquences emportées par les nouveaux horaires de la ligne du TGV-est au départ de Reims-gare. Depuis le 10 décembre 2012, le TGV de 17 heures 15 au départ de Reims-gare a été supprimé et ce malgré un taux de remplissage des rames satisfaisant. Aujourd'hui les usagers de cette tranche horaire sont donc contraints de prendre le TGV de 18 heures 21 au départ de la gare Champagne-TGV et ce *via* une navette TER au départ de la gare centre de Reims. Outre, le transfert d'une gare à une autre, la suppression du TGV de 17 heures 15 emporte un allongement de 23 minutes de la durée de trajet. En conséquence, il lui demande de bien vouloir lui indiquer les mesures qu'il entend mettre en œuvre pour rétablir la liaison TGV Reims gare-Paris à 17 heures 15.

Texte de la réponse

L'entrée en vigueur du service annuel 2013 a été l'occasion de la mise en service de rames à deux étages sur plusieurs des TGV effectuant la liaison Paris - Reims. Toutefois cette mesure a nécessité un réaménagement des horaires de la ligne TGV-Est dicté par des contraintes liées à la gestion du parc de TGV. Cette mesure représente une contrainte compréhensible pour les usagers précédemment habitués à emprunter le TGV de 17 h15. Mais elle permet d'améliorer nettement le service sur cette ligne en accroissant de 600 places l'offre quotidienne aux heures de pointe sur cette liaison et apporte une réponse à l'augmentation de fréquentation constatée sur ce trajet, au départ de Reims le matin et au départ de Paris l'après-midi. Néanmoins, consciente de la difficulté posée à certains usagers, la SNCF étudie la possibilité de rétablir un départ à 17 h15 à compter de l'été 2013, selon les marges d'adaptation présentées par le parc de TGV.